

COMPTE RENDU

SESSION PLÉNIÈRE 3C#2

(COMMISSION CONSULTATIVE CITOYENNE)

Date : **27/06/2026**

Lieu : **Salle 4**

PRÉSENT.E.S :

16 membres

Sur 34 membres

Elu.e.s départementaux :

Cathy DASTE-LEPLUS Présidente de la 7^{ème} commission Démocratie Citoyenne, Sport, Vie Associative, Education Populaire.

Mme Hélène ROZIS LE BRETON, vice-présidente de la 7^{ème} commission et élue référente Démocratie citoyenne et Budget Participatif.

M. Philippe BRET, membre de la 7^{ème} commission, élu référent à la démocratie citoyenne.

Administration :

M. Patrick GUY, Directeur Sport Jeunesse Engagement Citoyen.

M. Hervé BIANNE Chef de projet Service Participation Citoyenne.

Mme Anne MAURENS gestionnaire administrative et financière Service Sport Jeunesse.

Mme Marylène LAFONT-ZAVATTIERO, Chargé de mission Vie Associative.

Mr Jean Christophe DEBORD infographiste Service Participation Citoyenne.

Objet : **Session plénière 3C #2**

EXCUSÉ.E.S :

Elue départementale :

Mme Emeline LAFON

Membres 3C#2 :

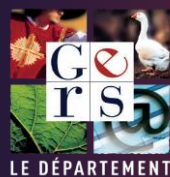
Mme LEMERLE, Mme DELPRAT, M De RICHECOUR, M MORENO RAINSARD, M POSTIGO, Mme Le NY, Mme BROTHERTON, M DOUCET, Mme HANCK JOURDAN, Mme MARTINEZ, M SHILTER, M MAURIN, Mme VANAPPELGHEM, Mme GARCIA CAMPAGNOLLE, Mme HALBAUT, M LAHANQUE.

Excusés : Mme BARBAT, M CLAMOUSSE, Mme ANGELERI, M AYAD, M BARRI GIMENEZ, Mme LAURENT, Mme ALBRAND, M CHENIN, Mme JAMAI, M FAUCHE, Mme DESPAUX, Mme DRUILLET, Mme LORMEAU, M KUIDER.

Absent : Mr THIODET, M BERNARD, M CHENIN, M PINEAU,

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance
- Résultats issus du questionnaire quant au choix de la thématique pour le sujet ascendant
- Animation autour de la formulation de questions à partir de la thématique retenue.
- Restitution en plénière des différentes questions.
- Bilan de la matinée de travail



I – OUVERTURE DE LA SEANCE

Les élu-e-s référent-e-s ouvrent la séance en présentant l'ordre du jour.

Ils expriment leur volonté d'une session courte afin de travailler uniquement sur le choix du sujet ascendant en le déclinant ensuite en questionnements et problématiques à étudier par la 3C.

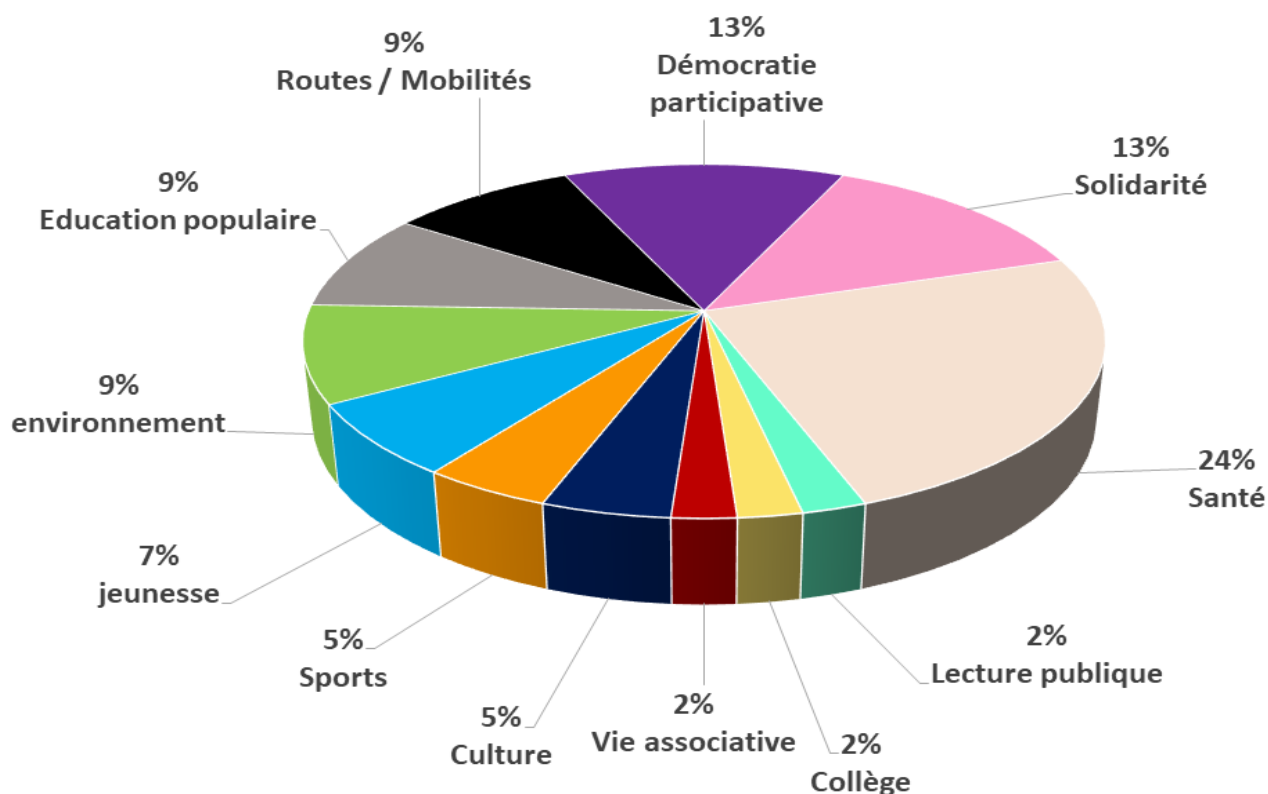
Le projet de règlement intérieur de la 3C sera donc étudié à la session de rentrée.

Les élu-e-s référent-e-s appellent les conseillers citoyens à être inventifs et créatifs dans le cadre de leurs futurs travaux de réflexion et de propositions.

II – RESULTATS ISSUS DU QUESTIONNAIRE SUR LE THEMATIQUE RETENUE POUR LE SUJET ASCENDANT

Le questionnaire a fait l'objet de 25 retours (taux de réponse = 74%) dont le résultat est communiqué à l'ensemble des conseillers citoyens présents sous forme de graphique.

Celui-ci fait ressortir les 12 thématiques exprimées s'inscrivant dans le cadre des compétences départementales :



Le résultat fait apparaître la nette prédominance de la thématique santé avec un taux de 24% (11 occurrences).

A l'issue de la présentation du diagramme, les citoyens ont exprimé le souhait d'un tour de table et du recueil des avis individuels pour valider le choix final de la thématique.

Le tour de table est venu confirmer le choix définitif du thème de la santé (cf nombre d'occurrences ci-dessous) qui sera donc étudié sur la mandature de la 3C.

- **Santé : 10**
- Environnement : 6
- Solidarité : 5
- Mobilité : 2
- Jeunesse : 2
- BPG : 1
- Education / culture : 1
- Logement : 1
- Agriculture : 1

Le **thème de la Santé** est donc officiellement validé comme sujet de travail de la **Commission Consultative Citoyenne** pour les **18 prochains mois** (juillet 2026/décembre 2027), avec pour objectif de formuler des **propositions et des actions concrètes** à déployer en vue d'enrichir la politique départementale conduite dans le domaine retenu.

III –TRAVAIL D'ANIMATION SUR LA FORMULATION DE QUESTIONS EN LIEN AVEC LE SUJET CHOISI : SANTE

Ce travail d'animation a été conduit en utilisant une méthode d'éducation populaire intitulée **méthode « Boule de Neige »**.

L'objectif de cette technique d'intelligence collective est de faire émerger des questions partagées par l'ensemble des citoyens sur la thématique d'étude retenue.

La première étape consiste à faire réfléchir individuellement les citoyens sur les questions qu'ils se posent relatives à la thématique santé dans le Département ; puis en binôme enfin d'enrichir éventuellement les questions et de croiser les réflexions individuelles ; enfin par groupes de 4 / 5 citoyens afin de faire émerger des questions multiples.

La dernière étape consiste en la restitution effectuée par des rapporteurs des groupes, des questions et problématiques soulevées par le sujet.

Ces questions serviront ensuite de support pour préparer la phase apprenante relative à la Santé.

IV – RESTITUTION DES PRODUCTIONS CITOYENNES

Les 3 groupes constitués ont abouti à l'identification de 3 sujets de réflexion :

- Santé et attractivité du territoire
- Santé et solidarité
- Santé et environnement

Groupe 1 : SANTE ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Comment rendre notre territoire attractif par la santé ?

Faire un diagnostic/état des lieux de l'offre de soins.

Comment faire évoluer l'offre de mobilité des soins ?

Connaître la charge de travail des médecins / représentations – Sont-ils sollicités ?

Quels sont les besoins des citoyens ?

Pourquoi les professionnels de santé en formation initiale et en responsabilité partent-ils du Gers ?

L'information ne circule pas... Comment mettre mieux en valeur le territoire ?

Comment informer, faire du lien et structurer l'information ?

Les infrastructures déjà existantes sont-elles efficaces ?

Renforcer l'existant, dupliquer les bonnes pratiques d'autres territoires et tirer les enseignements.

Comment solidariser les territoires ?

Comment donner plus de confiance aux arrivants ?

Comment valoriser le territoire en éclairant sur l'existant pour le rendre plus attractif aux nouvelles générations ?

GROUPE 2 : SANTE ET SOLIDARITE

Comment rendre accessible les soins et la connaissance de la problématique de santé aux gersois ?

Comment aller vers les gersois afin d'apporter l'information (sensibilisation...) ?

Qui va payer pour soutenir ces actions ?

Comment aider les aidants ?

Comment être solidaire sur la question de la santé ?

- *solidarité avec les jeunes, les soignants, les aidants...*

De quelles ressources dispose-t-on dans le Gers pour soutenir les problématiques de santé (associations, professionnels...) ?

Comment aller vers les gersois afin d'apporter l'information (sensibilisation...) ?

Qui va payer pour soutenir ces actions ?

GROUPE 3 : SANTE ET ENVIRONNEMENT

Quel est l'impact de l'environnement sur notre santé ?

- *pesticides, perturbateurs endocriniens, cancérigènes, pollution...*

Comment rendre accessibles et connus ces informations et les dispositifs déjà existants pour tous publics ?

Déconstruire les « idées reçues »

Comment permettre l'équité et l'égalité de l'accès aux soins ?

Comment adapter l'existant et le rendre équitable.

Comment financer ?

Comment faire l'état des lieux des besoins de santé ?

V BILAN DE LA MATINEE DE TRAVAIL ET POINT SUR LE CALENDRIER

Avant de conclure, il est effectué un feedback de la séance d'animation auprès des citoyens présents : les participants ont beaucoup apprécié cette matinée d'animation.

Ont été mis en avant la qualité d'écoute et de débat, la richesse et la diversité des idées, la dynamique de groupe de la méthode utilisée.

Pour conclure, prises de parole de Monsieur Philippe BRET et de Mme ROZIS LEBRETON, élu-e-s référents pour remercier les citoyens présents pour la qualité des échanges et la richesse des réflexions et questions soulevées.

La date retenue pour la prochaine session de la commission citoyenne est le **samedi 26 septembre 2026**.

Comme demandé par plusieurs citoyens, des formations générales sur les compétences de la collectivité, le contexte financier et la démocratie participative continueront être dispensées cet été par Monsieur Hervé Bianne dans le prolongement des 2 premières séances des 17 et 24 juin qui ont déjà réuni 14 citoyens.

Les 2 mois d'été permettront au service Participation Citoyenne de collecter les informations générales en lien avec le sujet retenu et de les mettre à disposition des citoyens d'une part. D'autre part de se rapprocher des experts afin de préparer les futures sessions apprenantes.

La séance est levée à 12 h 00.